



**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Tél portable** : ..... **Mail** : .....

**Adresse (avec code postal et ville)** : .....

Lieu	Jour - Horaire, référence & intervenant	Votre choix (à cocher)	Votre cotisation annuelle
Ecole Champignol (rue L. Maurice)	lundi 19h30-22h30 pour acquérir toutes les techniques de jeu tout en s'amusant <i>avec</i> <b>IMPRO TOUT NIVEAU</b>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Total de 486 €</b> (dont 10 € d'adhésion) <b>pour 3h00 hebdo</b> (hors vacances scolaires) <b>de septembre à juin</b> sauf pour les formations plus denses qui s'arrêtent avant.</li> <li>▪ <b>A régler en une seule fois</b> ... quand bien même cela se ferait en plusieurs chèques (car dépôts en différé de notre côté)</li> <li>▪ <b>Réduction</b> (cf. 3<sup>ème</sup> paragraphe)</li> </ul>
Centre des corneilles salle Poly rdc	lundi 20h-23h niveau débutant < 3 ans expérience <i>avec Régis MOULU</i> <b>THEATRE 1</b>	<input type="checkbox"/>	
Ecole Champignol (rue L. Maurice)	mardi 19h30-22h30 niveau expert, théâtre plus expérimental <i>avec Régis MOULU</i> <b>THEATRE 3</b>	<input type="checkbox"/>	
Centre des corneilles salle Poly 1 <sup>er</sup> étage	jeudi 20h-23h ciblé maîtrise de l'expressivité et des émotions <i>avec</i> <b>THEATRE 2 - TOUT NIVEAU</b>	<input type="checkbox"/>	

**Chèque(s) à rédiger à l'ordre de "La Compagnie du Chercheur d'Arbres"** - merci !

Remarques importantes :

- Une année commencée est une année engagée pour tous : donc, pas remboursement possible puisque nous aussi, de notre côté, nous nous engageons annuellement auprès de nos intervenants et fournisseurs. Une séance d'essai vous permet d'apprécier et d'avoir le temps d'y réfléchir en amont, **inscription au début de la 2<sup>ème</sup> présence obligatoirement**, l'activation de notre assurance, de plus, le nécessitant.
- Quand l'adhérent choisit la facilité de paiement (3 chèques de chacun 162 €), ils sont tous à donner à l'inscription ; de notre côté, ils seront déposés ainsi : le 1<sup>er</sup> dès l'inscription, le 2<sup>ème</sup> le mois qui suit et le 3<sup>ème</sup> sur le mois d'encore après (pour un autre échéancier, nous contacter).
- Des réductions (NON CUMULABLES - la plus avantageuse vous sera appliquée) sont prévues :
  - 45€ pour les personnes en situation précaire, deux personnes d'un même foyer fiscal (couple, fratrie - réduction de 45 € pour chacun), les souscripteurs du "Passeport Écriture au long cours" seulement, une même personne qui suit 2 ateliers énoncés sur cette feuille (pour ce cas, 45 € sur chaque inscription, ce qui fait 882 €, ce qui peut ouvrir sur 6 chèques) ; le montant à régler devient 441 € (si 3 chèques, à remettre ensemble : ils sont chacun de 147 € - mêmes dates de dépôts que le cas général). Activable seulement si une photocopie d'un justificatif récent est donnée en même temps que l'inscription.
  - prorata pour les arrivées en cours d'année (attention le 1<sup>er</sup> cours est un essai – qui n'est pas facturé en cas d'arrêt à son issue – mais non une gratuité pour autant : il est donc compté) ; activable à partir de début décembre seulement.
- Pour les ateliers en présentiel, par ce formulaire l'adhérent s'engage à **respecter strictement les règles sanitaires COVID en vigueur à l'instant donné, selon nos lieux conventionnés (salles et scènes) (notamment le fait de ne pas venir en cas de fièvre)**, conformément à ce que l'intervenant/l'association lui stipulera, l'intérêt étant collectif et sanitaire, ce qui sera plus apaisant pour tous. Dans le souci de préserver et les heures de cours et le suivi de la formation, l'adhérent est **averti et doit s'adapter au fait que l'association peut décider de basculer ses cours en visioconférence en cas de confinement et/ou de salles inaccessibles sur tout ou partie des horaires initiaux**, voire d'annuler malheureusement la présentation des spectacles de fin de saison, cette possibilité qui usuellement est offerte.
- Penser svp à prévenir l'intervenant de vos possibles absences ou retards, d'ailleurs en cas de participation à un spectacle, tout participant qui ne signifierait pas une absence sur 2 séances consécutives peut être retiré de la distribution par l'intervenant.
- Par votre signature, vous acceptez que votre image (photos de spectacle, portrait individuel des programmes) puisse être le cas échéant utilisée pour illustrer notre site Internet, affiche, programme et êtes conscient de vos limites médicales/physiques éventuelles qui vous feraient transposer ou ne pas répondre aux sollicitations corporelles et respiratoires de votre intervenant.
- La photocopie de ce document rempli peut vous être donnée sur simple demande, ou même une attestation d'inscription pour votre employeur/comité d'entreprise (la demander lors de votre entrée dans le Cie).

➔ **Date et signature de l'adhérent obligatoires :**

Cadre pour la comptabilité
Réglé par chèque 1 n° .....
(chèque 2 n° .....) .....
(chèque 3 n° .....) .....
de la banque.....

Document à remplir, à signer et à renvoyer à la Cie (cf. adresse en haut) avec votre paiement **avant ou AU DÉBUT** de votre deuxième séance... **Merci !**

**Avez-vous bien signé et daté  
votre feuille ! Oubli fréquent !  
Sinon inscription non valable !**